

**CONTRAT DE LOCATION DOMAINE DU CHAROUZECH : MAISON DE JOSEPH**

(Avant d'envoyer votre contrat de réservation, assurez-vous de nos disponibilités , en nous contactant au 06.13.39.46.07 ou 06.61.56.29.26)

**MERCI DE REMPLIR LES CASES EN JAUNES**

Entre le soussigné et Monsieur Alexis CANITROT, il a été convenu ce qui suit :

NOM	
PRENOM	
ADRESSE	
CODE POSTAL	
VILLE	
TEL	
EMAIL	

<b>DATES: nuits</b>
---------------------

ARRIVEE (16h/20h)	
DEPART (10h semaine) (16h weekend)	

<b>PARTICIPANTS SEJOUR</b>
----------------------------

	Nom	Prénom	Date naissance
PERSONNE 1			
PERSONNE 2			
PERSONNE 3			
PERSONNE 4			
PERSONNE 5			
PERSONNE 6			
PERSONNE 7			
PERSONNE 8			
PERSONNE 9			
PERSONNE 10			

PAIEMENT		
Montant total séjour		euros
Frais de dossier	30	euros
<b>TOTAL</b>		<b>euros</b>
<b>Acompte</b>		<b>euros</b>

Supplément linge lit, toilettes, table sur option 20 €/pers  OUI  NON  
**Forfait ménage obligatoire 140 €**  
à régler à l'arrivée en fonction du nombre de personnes

MODE PAIEMENT	
---------------	--

VIREMENT BANCAIRE	<input checked="" type="radio"/> <b>Cocher le mode de paiement de votre choix</b>
ESPECES	<input type="radio"/> <b>Cocher le mode de paiement de votre choix</b>
CHEQUE	<input type="radio"/> <b>Cocher le mode de paiement de votre choix</b>

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions de réservation et les accepte. J'ai bien pris note que ma réservation ne sera acceptée et confirmée qu'après réception par Monsieur Alexis CANITROT de ce contrat dûment complété, signé et accompagné de l'acompte et des frais de réservation.

renvoyer par mail de préférence A  
par courrier à l'adresse suivante : Alexis CANITROT- LE CHAROUZECH –12410 SALLES CURAN ou

Date :  Signature :

<b>DOMICILIATION</b>						
Code établissement	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB			
11206	00036	00452286416	94			
<b>IBAN</b> (International Bank Account Number)						
FR76	1120	6000	3600	4522	8641	694
<b>Code BIC</b> (Bank Identification Code) - Code swift: <b>AGRIFRPP812</b>						

## **CONDITIONS DE LOCATION**

### **Durée séjour**

Le locataire signataire du présent contrat conclu pour une durée déterminée ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issu du séjour.

### **Conclusion Contrat**

La réservation devient effective dès lors que le locataire aura fait parvenir au propriétaire le contrat de location rempli, signé et accompagné d'un acompte de 30% du montant total du séjour + 30€ de frais de dossier non remboursable.

La location est consentie à titre personnel, aucune cession ou sous location n'est possible. Toute infraction à ce dernier alinéa serait susceptible d'entraîner la résiliation immédiate de la location aux torts du locataire, le produit de la location restant définitivement acquis au propriétaire.

### **Règlement séjour**

Le solde est payable 20 jours avant la date d'arrivée.

Si le séjour est écourté, le prix de la location reste acquis au propriétaire, il ne sera procédé à aucun remboursement.

Si le locataire annule le séjour plus de 20 jours avant la date d'arrivée, l'acompte reste acquis au propriétaire.

Si le locataire annule le séjour moins de 20 jours avant la date d'arrivée, le propriétaire se réserve le droit de conserver l'intégralité des sommes versées.

Si le locataire ne se manifeste pas dans les 24 heures qui suivent la date d'arrivée indiquée sur le contrat, le présent contrat devient nul et le propriétaire peut disposer de son gîte. Le montant de la location reste acquis au propriétaire.

### **Arrivée/départs**

A votre arrivée il vous sera demandé :

- la confirmation de réservation,
- une pièce d'identité
- une caution : un dépôt de garantie d'un montant de 700,00 euros est demandé par le propriétaire. Il est à verser à l'arrivée par chèque. Cette caution sera restituée après état des lieux dans un délai n'excédant pas une semaine, déduction faite des éventuels frais de remise en état. Le forfait ménage est obligatoirement à verser à l'arrivée (forfait de 140€). Le linge de lit, de table et de toilettes est une option à régler à l'arrivée.

Arrivée entre 16 et 20h

Départ avant 10h : l'état des lieux de départ sera effectué entre 8h et 9h45 sur rendez-vous pris au plus tard la veille du départ. Pour les locations au weekend, le départ peut être repoussé jusqu'à 18h

### **Capacité**

Le présent contrat est établi pour une capacité maximum de personnes. Si le nombre de locataires dépasse la capacité d'accueil, le locataire peut refuser les personnes supplémentaires.

### **Utilisation des lieux**

Le locataire devra assurer le caractère paisible de la location et en faire usage conformément à la destination des lieux.

### **Animaux**

Le présent contrat précise que le locataire ne peut pas séjourner en compagnie d'un animal domestique. En cas de non respect de cette clause par le locataire, le propriétaire peut refuser le séjour. Dans ce cas, aucun remboursement ne sera effectué.

### **Assurances**

Le locataire est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il est tenu d'être assuré par un contrat d'assurance type villégiature pour ces différents risques.

